

Marie Moret à Offroy et Cie, 19 janvier 1890

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Offroy et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 43 (8)

Collation 1 p. (413v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 19 janvier 1890,
Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 43 (8)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2368>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet

EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution –
Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [19 janvier 1890](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé

Sur l'achat de titres de la rente française.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

814

Liaise Familistère 19 janvier 90

Messieurs Duffay & Cie,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de
votre lettre d'hier et de vous retourner, dans ce pli,
le récépissé que vous m'avez envoyé à signer.

J'ai été maladroite dans ma dernière lettre en
vous donnant à entendre que je désirais recevoir en
hors titres de 3 & de rente chacun les 1/2 francs de
rente française trois pour cent que vous m'avez
dactylographié pour mon compte.

Si cela est possible, veuillez me les livrer en
un seul titre de 7/2 francs de rente.

Agreez je vous prie, Messieurs, l'assurance
de toute ma considération

Marie Godin